

## Dans votre agenda – les mois de mai et de juin



<b>Samedi le 25 mai</b>	Les confirmations, église St-Martin, 14h,
<b>Vendredi le 31 mai</b>	Église St-Martin, 13h30, Célébration communautaire de la mise en terre des cendres
<b>Dimanche le 9 juin</b>	Fête de la fidélité, anniversaires de mariage
<b>Samedi le 15 juin</b>	Souper spaghetti, 18h salle paroissiale St-Pie-X
<b>Dimanche le 23 juin</b>	Messe à l'extérieur dans le parc de St-Martin, 11h30

## Inscriptions pour les parcours catéchétiques 2013-2014

Une soirée d'informations et d'inscriptions pour les catéchèses aura lieu :

**mardi le 4 juin à 19h30**

**à la salle de pastorale de l'église St-Martin,**

4080 St-Martin ouest, à l'arrière de l'église au 2<sup>e</sup> étage.

**Cette rencontre est pour les jeunes des paroisses Saint-Pie-X, Saint-Martin et Saint-Maxime.** Les jeunes doivent avoir sept (7) ans au 30 septembre pour commencer les parcours. Un montant de 40\$ est demandé pour défrayer le coût du matériel utilisé durant l'année.

Notez qu'il y aura deux autres soirées en septembre 2013, une à l'église Saint-Martin et l'autre à l'église Saint-Maxime. Les dates seront confirmées plus tard.

Pour plus de renseignements, contactez Lise Paulet, responsable des catéchèses au 450-682-5515 ou à l'adresse courriel [parcours@unitestmartin.com](mailto:parcours@unitestmartin.com).



S.V.P. Passez le message aux jeunes familles autour de chez vous.

*Au plaisir de vous rencontrer, Lise Paulet*

RSE Répondante au service à l'enfance de Chomedey

## La minute de la semaine « La Sainte Trinité »

Qu'est-ce que le mystère de la sainte Trinité ?

C'est le mystère d'un seul Dieu en trois personnes; le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces trois personnes, distinctes entre elles, ne font cependant qu'un seul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une même nature divine.

**La première personne est appelée Père**, parce qu'elle est le principe et engendre, de toute éternité, un Fils qui lui est consubstantiel.

**La seconde est appelée Fils**, parce qu'elle est engendrée par le Père de toute éternité, ayant avec lui une même nature ou substance.

**La troisième personne est le Saint-Esprit**, qui procède à la fois du Père et du Fils, aussi de toute éternité; en sorte que les trois personnes divines sont égales en tout, n'ayant qu'une seule et même Substance, sans que l'une soit ni plus ancienne, ni plus puissante, ni plus parfaite que l'autre.





*C'est le mois de Marie,  
c'est le mois le plus beau...*

### **Fête de la Fidélité, Anniversaires de mariage**

Cette année vous célébrez votre anniversaire de mariage? Tout multiple de 5, (10, 15, 20, 25 etc.)? Vous voulez souligner ce moment avec la communauté à l'intérieur de la célébration eucharistique et renouveler les promesses conjugales? Nous vous demandons à communiquer avec le bureau de l'Unité Pastorale et apporter votre photo de mariage. À cette fête vous pouvez évidemment inviter vos parents et amis à fêter avec vous.

**Quand? Dimanche le 9 juin 2013**

**à l'église Saint-Martin à 11h30**

Date limite pour s'inscrire : lundi le 3 juin

### **Ils célébreront le sacrement du mariage**

**Mme Sylvie Dessureault**, de la paroisse St-Martin et  
**M. Marc-André Labarre**, de la paroisse St-Martin  
à l'église Saint-Martin, samedi le 1<sup>er</sup> juin 2013 à 15h.

### **Elles sont retournées dans la maison du Père**

**Mme Claire Marleau Cousineau** (1920-2013) ses funérailles seront célébrées  
samedi le 1<sup>er</sup> juin à l'église Saint-Pie-X.

**Mme Léontine Deschênes** (1917-2013) ses funérailles ont été célébrées  
samedi le 25 mai à l'église Saint-Martin.

### **Invitation : Souper spaghetti**

**Samedi le 15 juin 2013 à 18 h**

Salle paroissiale St-Pie-X (porte 1)

Coût du billet : 15 \$

En prévente à 13 \$ jusqu'au 8 juin 2013 (enfants 10 ans et moins à  
ANIMATION MUSICALE ET DANSE

**Pour information** :Carole Dufresne : 450 688-9126, Noëlla Dumont : 450 687-0125, Pierre Jutras : 450 687-4853



# **SOUPER SPAGHETTI**

## **Pourquoi « tuer n'est pas un soin » ?**

Le Colloque Protégeons les plus vulnérables de l'euthanasie, tenu le 11 mai dernier, a exposé avec grande clarté les risques inhérents à une légalisation de la mort provoquée par un médecin dans les hôpitaux et l'inutilité de la précipitation dans ce dossier. Le Colloque a commencé par clarifier ce que proposera la future loi. On a ensuite précisé en quoi l'euthanasie ne peut en aucun cas être considérée comme « un soin ». C'est même l'exacte antithèse de la médecine.



### ***Que retenir?***

La future loi repose sur une interprétation très tordue de ce qu'est un droit individuel. En réalité, la question de l'euthanasie n'est pas un problème individuel, c'est un problème politique.

Le traitement de cet enjeu repose sur une simplification énorme, excessive même, de ce que sont les besoins réels du patient, le processus de la mort, la relation patient-médecin-hôpital et de ce qui se vit à la fin de la vie. C'est un moment d'une importance capitale.

Cette loi met à risque les plus vulnérables : les personnes avec un handicap sévère (peu importe leur âge, même très jeune), les malades chroniques, les personnes dépressives (le désir de suicide fait patrie des symptômes de la dépression), les personnes âgées, les personnes sous le choc d'avoir reçu subitement un diagnostic dramatique. Quant aux patients atteints du fameux « locked-in syndrome », ils ne demandent pas à mourir, mais à être aidés.

Considérant l'ensemble des conséquences graves sur toute la société, faut-il vraiment tout changer pour tout le monde afin d'accommoder le tout petit nombre de personnes qui veulent mourir?

Quelle est la compassion véritable? C'est de soigner le patient, non pas le supprimer. Soulager sa douleur. L'accompagner à travers sa situation. Aider les proches du patient à parcourir avec lui le chemin vers ce dernier acte de sa vie.

Confusion et désinformation règnent présentement dans le dossier de cette légalisation de l'euthanasie. La population en santé, craignant l'éventuelle perte de contrôle causée par une maladie, désire une police d'assurance contre toute souffrance. La véritable « assurance vie », ce sont les soins palliatifs.

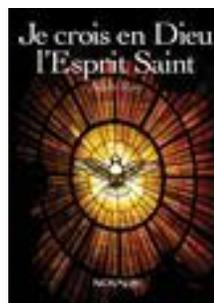
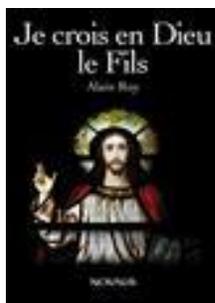
On ne fait pas face à la souffrance en éliminant la personne souffrante. Ce qu'il faut réclamer, c'est l'élargissement des soins palliatifs à toute la population.

### ***Que faire si l'on se sent concerné?***

- Combattre la grande confusion actuelle qui règne dans ce dossier en s'informant et en clarifier les termes utilisés
- Excellentes sources d'information : Collectif des médecins pour le Refus médical de l'euthanasie et Vivre dans la dignité
- Signifier son opposition au projet de loi en signant le Manifeste du Collectif des médecins (à titre de citoyen ou de membre du personnel soignant, le cas échéant) et le Manifeste pour une fin de vie DIGNE et NATURELLE
- Joindre la Marche printanière « L'euthanasie chez nous, c'est non! » à Québec le 18 mai prochain
- Écrire à son député, car ce sont les élus qui voteront ou rejeteront cette loi

## Suggestions de lecture pour l'Année de la Foi

Trois petits carnets sur notre foi en Dieu. Dans ces carnets, **Alain Roy** parle de Dieu... mais pas de n'importe quel Dieu. Il ne s'agit pas de la figure du Dieu vengeur, justicier, qui nous punit à cause de nos fautes et qu'il nous regarde de son oeil implacable. Il lui substitue la figure de Dieu comme bon père, le Père-à-jamais, qu'il nous a créés pour nous aimer, qu'il nous aime d'un amour éternel, qu'il nous aime encore plus que nos parents peuvent nous aimer. À travers une dizaine de réflexions, l'auteur s'interroge sur cette personne de la Trinité. Une vision personnelle et inspirante pour permettre au lecteur de méditer sur son rapport à la spiritualité. Publiés par **Novalis : 4.99\$**



## Ensemble Vocation chante : Bach et Mendelssohn

Sous la direction de Sylvain Cooke

**9 juin 2013 à 14h30**

Église Saint-Martin

Adulte : 25\$

Étudiant 20\$

Admission libre, aucun siège ne sera réservé

[Info@ensemblevocation.com](mailto:Info@ensemblevocation.com)



## Le Mondial Loto-Québec 2013 dans nos deux églises :

**À l'église St-Pie-X** : 4 et 5 juillet à 19h30

**À l'église St-Martin** : 6 et 7 juillet à 19h30

**Le Chœur des Anges**, chorale des enfants de St-Pie-X, 25 juin, à 19h30 à l'église Bon Pasteur à Laval.



## La lampe du sanctuaire dans nos églises

Cette semaine à l'église Saint-Martin elle est allumée aux intentions de :  
**Faveur obtenue Mme Blémur**



Cette semaine à l'église Saint-Pie-X elle est allumée aux intentions de :

# CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

DANS NOS ÉGLISES ET LES RÉSIDENCES

## Samedi le 25 mai :

15h	Le Renoir	Mme Marie Tremblay	Mme Adrienne Tremblay
17h	St-Pie-X	M. Georges Gosselin, 1 <sup>er</sup> ann. Mesdames Irène et Johanne Smelters	Son épouse Une amie

## Dimanche le 26 mai : Sainte-Trinité

8h30	St-Martin	M. André Lacroix, 10 <sup>e</sup> ann. M. Jacques Racine	Son épouse et ses enfants Kateri-Hélène et Noa
10h	R. Boisé N.-D.	M. Paul Thompson	Son épouse
10h	St-Pie-X	Mme Francine Hébert Mme Anne Bélanger Pour les paroissiens	Sa sœur Pierrette Son époux et ses enfants Le curé
11h30	St-Martin	M. Claude Collin, 10 <sup>e</sup> ann. M. Michel Morvan Mme Farida et M. Gabriel Mehanna	Son épouse et ses enfants Son épouse et ses enfants La famille

## Mardi le 28 mai:

16h30	St-Martin	Mme Antonietta Piccolo	Mme Nicole et M. André Corbeil
-------	-----------	------------------------	--------------------------------

## Mercredi le 29 mai:

8h30	St-Pie-X	M. Antonio Viscardi	Parents et amis
------	----------	---------------------	-----------------

## Jeudi le 30 mai :

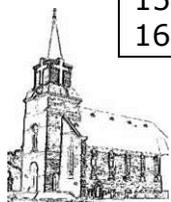
16h30	St-Martin	Faveur obtenue	Un paroissien
-------	-----------	----------------	---------------

## Vendredi le 31 mai :

8h30	St-Pie-X	M. Jean-Rémi Descarries	Parents et amis
------	----------	-------------------------	-----------------

## Les Liturgies Dominicales de la Parole dans les résidences

Le samedi		Le dimanche	
15h	Manoir Chomedey	9h	Manoir Marc Perron
15h	Manoir St-Martin		
15h	Manoir Cardinal		
16h	Résidence Le 1313		



## OFFRANDES DOMINICALES 18-19 mai

**Paroisse Saint-Martin :** 1,677.00\$

**Paroisse Saint-Pie-X :** 2,309.00\$

Église : 1,229.00\$ Résidences : 1,080.00\$

Nous vous suggérons d'utiliser le système d'enveloppes pour nos paroisses respectives. Nous vous rappelons également l'importance de votre contribution annuelle (dîme) pour votre paroisse. Merci de votre générosité !

